



COMPTE RENDU du 10 décembre 2009 – Pontivy/ Auberge de jeunesse – 19h 5 ème rencontre des groupes de travail

1 – Mot d'accueil par Nicolas ROUTHIER, Directeur de l'auberge de jeunesse de Pontivy

Nicolas ROUTHIER, directeur de l'auberge de jeunesse de Pontivy depuis mai 2009 a pour objectif de faire se rencontrer les adhérents (issus de multiples univers, notamment populations migrantes) et le tissu local.

Dans ce sens, l'auberge de jeunesse s'inscrit pleinement dans le projet culturel : à la fois comme lieu de rencontres inter-culturelles mais aussi, pourquoi pas comme lieu ressource.

L'Auberge compte 65 lits (2-3 lits / chambre + 1 dortoir 35 places), un espace de restauration, des espaces loisirs et des salles de réunion. Elle accueille des stagiaires, des jeunes, des migrants, des associations/structures diverses de manière temporaire (le temps d'un projet/d'une action, d'un séjour).

A terme, le souhait de la structure est d'organiser/héberger 2 temps forts dans l'année ; sous forme de concerts ou d'exposition mais ces idées/projets demandent à mûrir.

Pour exemple, dans le cadre du projet de la Pondi parade, proposé par l'AMISEP, pourquoi ne pas envisager la réalisation d'un char ?

2 – Informations concernant l'avancé du projet culturel en Pays de Pontivy

- Ecoute et attention des partenaires extérieurs

Le projet culturel et Sylvie sont impliqués et identifiés dans de plus en plus de réseaux culturels à l'échelle départementale et régionale.

Les différents partenaires (financiers, homologues, référents réseaux : diffusion, production) sont systématiquement destinataires des comptes rendus, les lisent et suivent les évolutions des différents groupes de travail. Il n'est pas rare que notre approche, notre évolution, nos orientations sont cités en exemple.

Quelques partenaires à citer :

Le Conseil régional de Bretagne :

Partenaire, important en amont de la mise en œuvre du Projet culturel et est un partenaire financier non négligeable.

Depuis octobre, le service culture du conseil régional nous a proposé de nous associer à la réflexion et la définition de nouvelles orientations/actions en faveur du développement culturel sur l'ensemble du territoire régional, (1% artistique).

La DRAC :

Tout comme la Région, la DRAC est un partenaire dès le début de la réflexion du projet culturel en Pays de Pontivy. La Drac est aussi un partenaire financier.

Malgré un certain scepticisme (somme toute légitime) au départ, nos interlocuteurs de la DRAC Bretagne sont aujourd'hui rassurés et appuient la démarche. Ils sont très attentifs et attendent maintenant que les choses s'accélèrent. Via le projet culturel du pays de Pontivy, la Drac souhaite que l'on présente dans un futur proche des orientations concrètes en direction de l'éducation artistique et des résidences d'artistes afin que celle-ci puisse intervenir et soutenir financièrement de telles actions.

Le Conseil général du Morbihan:

Actuellement, le conseil général n'est pas partenaire financier mais, suite à différentes rencontres et à la lecture des comptes rendus relatant l'avancé du projet culturel via les groupes de travail de la commission culture, les réunions de la commission mixte culture du pays et les différentes rencontres des élus référent culture. Le service culture du CG 56 est attentif et identifie mieux l'ambition et les orientations du projet culturel du Pays. Des discussions pour concrétiser un partenariat sont avancées et en bonne voie.

L'ADDAV 56 : prend connaissance des différents comptes rendu que l'on fait parvenir. Régulièrement émet des suggestions, apporte des informations. Il serait souhaitable qu'une nouvelle rencontre puisse se faire afin de définir un partenariat plus poussé, surtout sur des échanges d'informations culturelles de notre territoire ou sur l'organisation de formation sur notre territoire. L'ADDAV 56 soutien la démarche du projet, est intéressé et favorable à la création du magazine culturel le cri de l'ormeau en 56.

Ne doit-on pas envisager l'adhésion à cette structure, importante dans la structuration du paysage culturel du département.

. Spectacles vivants en Bretagne : Nous font parvenir régulièrement des infos concernant des colloques, des formations, des échanges d'expériences. Ils trouvent notre démarche intéressante, sont très attentifs à l'évolution de notre projet. Les interlocuteurs de spectacles vivants souhaitent s'inspirer et faire partager nos méthodes participatives pour la mise en œuvre de notre projet.

. Ty TV : Le pays est en train de définir une collaboration avec cette télévision départementale du câble : canal 23 avec la TNT afin que celle-ci puisse valoriser les différentes initiatives, richesses, projets, évolutions (dans tous les domaines), du Pays de Pontivy. Cette télévision propose régulièrement un agenda culturel ainsi qu'une émission traitant de la culture sur le département, avec cette collaboration, il nous sera plus facile d'accéder à cet outil de communication.

Tous ces partenaires ont, en tous cas, bien identifié Sylvie et le pays de Pontivy comme relai culturel local et des acteurs locaux et surtout identifié le projet culturel en Pays de Pontivy comme nouvelle entité grandissante faisant parti du paysage culturel Breton.

- La force du Projet culturel : le travail en commun entre élus et société civile

Très régulièrement, nos partenaires soulignent l'originalité d'un projet culturel où élus et acteurs culturels sont étroitement associés et œuvrent ensemble. D'un côté le réseau des élus référents culture dans chaque commune et de l'autre les groupes de travail du Conseil de développement avec des passerelles et croisements permanents.

Cette méthode est aujourd'hui en réflexion chez certains partenaires pour notamment proposer des actions de sensibilisation des élus à l'intérêt de la culture, des cultures et des politiques culturelles.

-Avancées du projet de mise en réseau des chorales (Elizabeth LERAY)

La décision des co-financeurs est attendue le 13 janvier prochain.

Le projet, initié par la rencontre entre l'association MCC (Musique à corps et à chœur), le pays de Pontivy via le projet culturel est bien enclenché. Aujourd'hui on comptabilise 11 chorales qui se sont engagées à participer et qui sont réparties sur l'ensemble du territoire du pays de Pontivy.

Dès le départ, nous avons reçu un accord très favorable des chefs de chœurs et des choristes sur la base d'un constat commun : la méconnaissance mutuelle entre nos chorales, nos choristes, nos répertoires, etc. Un tel projet vient donc en écho et solution à ce constat.

Naïg (qui travaille également pour l'association Polyculture de Malguénac) a été recrutée par MCC pour la coordination générale du projet.

Au-delà des répétitions, un travail est en cours sur la communication pour trouver un intitulé autre que « les chorales du pays de Pontivy ». Un travail en collaboration avec une graphiste du territoire s'effectue.

La collaboration avec un sonorisateur du pays, Koroll son, dans le cadre de l'accompagnement de l'implantation scénique des lieux..., nous amènera à enregistrer un des concerts.

Des contacts ont été pris avec le LEP du bâtiment pour la réalisation d'une estrade afin de positionner les 250/300 choristes participants à cette aventure. Enfin, même si certaines chorales étaient intéressées mais pour x raisons ne pouvaient s'impliquer, nous continuons à les associer et les informer. C'est ça aussi le réseau. Bien sûr il y a l'action, les représentations mais nous ne nous arrêtons pas là. Notre objectif est de développer ce réseau des chorales en travaillant sur de nouvelles ambitions.

Elisabeth Leray a tenu à remercier les élus ayant mis à disposition les lieux afin de donner les concerts

Accueil Yves Marie Le Texier – président commission Culture

Ce soir c'est la dernière réunion de 2009. Au cours de l'année, beaucoup de travail a déjà été réalisé : que ça soit avec la présidence de James EVEILLARD ou encore l'arrivée de Sylvie.

2010 sera l'année où les choses vont s'actionner, se concrétiser ; où la culture et nos actions culturelles vont gagner en lisibilité et visibilité.

Rappel des 3 groupes et de leurs objectifs. Chacun est libre de se rendre dans l'un ou l'autre groupe.

Dans les 2 premiers groupes, les choses ont bien avancé. Dans le 3^{ème}, nous avons plus de mal à nous décider sur ce que nous souhaitons réellement faire. Les avis divergent. A nous d'être productifs !

Afin de ne pas ralentir les avancés, et de ne pas se retrouver dans la situation du 3^{ème} groupe, il est souhaitable que les membres de la plénière puissent acter leurs accords ou désaccords selon les propositions d'orientation des différents groupes. L'assemblée plénière est essentielle et indispensable pour entériner collectivement nos décisions.

3 – Production des groupes de travail

Groupe 1 : Partager et échanger les informations

Rapporteur : Hervé GENTILHOMME (élu ref Bieuzy les eaux) – Chantal étant en Afrique !

Animateur : James EVEILLARD (cartopole)

Joël LAUDRIN (Arts et Renaissance), Olivier LE SAUX (ex-afficheur), Jean Marc JOUBERT (lycée horticole St Jean Bay), Fanny GINGDEAU (Art dans les chapelles), Claude HENRY (élu réf Naizin), Nathalie JOUBIOUX (Cie des Masques), Christophe HUBERT (Polyculture), Murielle LE DOUARON (éluée Cléguérec), Héléne LE JEUNE (éluée ref Remungol), Martine HERVE (Cri de l'Ormeau), Patrice VERDURE (Cri de l'Ormeau)

Objectifs :

- Constitution du comité de rédaction pour le Cri de l'Ormeau
- Outil de communication pour le lancement du Cri de l'Ormeau
 - le tract
 - le courrier
- Plan global de communication / Projet Culturel

- Plan global de communication/Projet culturel

Le plan global de communication n'avait jamais été abordé puisque la priorité était de sortir un magazine culturel annonçant et relatant la vie culturelle du territoire. A présent que le cri de l'ormeau en Pays de Pontivy est sur la bonne voie, il est tant de donner une réelle identité au projet et de communiquer auprès de la population.

A ce stade, le projet culturel est encore peu connu par les habitants du territoire; il est nécessaire de créer une identité pertinente et accrocheuse.

Actuellement, on parle de « projet culturel en Pays de Pontivy » et dans son intitulé global « Projet pour la diversité des expressions et des pratiques culturelles ». Ce genre de nomination est plus à destination administratif, relation avec les financeurs... Il faut que le projet culturel soit plus accessible par les acteurs et habitants du territoire, plus familier, plus imagé.

Les membres du groupe ont cherché un nom, un label, une marque de fabrique, plus court, plus facile à prononcer et retenir, plus facile à s'approprier. L'idée d'y apporter une identité bretonne par la langue à l'unanimité a été validé.

Quelques idées énoncés : panier culturel // l'envie de faire // etc....et puis « puzzle » = « Mil Tamm » en breton.

Cette dernière idée a séduit la majorité des membres du groupe, car les déclinaisons de « puzzle », « mil » est très intéressante. En termes d'image, d'un logo, d'une production en PAO ça ouvre de réelles perspectives.

« Puzzle » évoque la diversité, l'implication, la solidarité, la mutualisation, le partenariat, la construction, imbrication,

« Mil Tamm » dans la prononciation a une belle musicalité. Mil évoque plusieurs, Tamm évoque la musique, l'écho....

Dans un premier temps nous garderons l'intitulé « projet culturel » sur les outils de communication, puis progressivement nous la supprimerons pour laisser place à « Mil Tamm ».

Il serait intéressant que l'on puisse faire intervenir un professionnel de la PAO pour nous aider dans notre démarche et définition de l'image que l'on souhaite donner au projet culturel.

La prochaine fois établir un cahier des charges, et faire un appel d'offre pour entamer ce travail.

- Outil de communication pour le lancement du Cri de l'Ormeau : Reporté à la prochaine rencontre

Elaboration d'un tract et d'un courrier pour avertir de l'arrivée du cri de l'ormeau à destination de la population, des élus et du milieu associatif.

- Constitution du comité de rédaction pour le Cri de l'ormeau en Pays de Pontivy

Pré- liste des personnes souhaitant faire parti du comité de rédaction :

Chantale FOMBEUR, élue référente culture - Muriel LE DOUARON, élue référente - Loic DELANOUE, conteur, artiste
Lionel EPAILLARD, artiste - Christophe HUBERT de polyculture, association "festival de malguénac" - Catherine Kreaterre, artiste et fait parti de l'association "festival de malguénac"- Naïg, association "festival de malguénac" - Jeannine Hamon, association de pinceau plum, - Dominique Quero, élu référent culture - James Eveillard, directeur cartopole – Blandine DEVERS, art dans les chapelles, Sylvie Tiger, chargée de mission culture pays de pontivy

- Echange avec le cri de l'ormeau : Le Cri de l'Ormeau en pays de Pontivy va arriver !

L'équipe du Cri de l'ormeau se joint au premier groupe de travail. L'édition d'un magazine culturel sur le pays a été validée financièrement : . Via le contrat de pays (fonds Région) et **Via LEADER (fonds européens)**.

Le magazine verra donc bien le jour ; l'ambition étant bien sûr de progresser vers une édition départementale tout en préservant une lisibilité locale. Vous trouverez en fin de compte rendu le budget global de la création du magazine culturel.

Tous les membres du groupe 1 se sont associés à la discussion.

Un problème d'échange mail a contribué à une petite incompréhension suscitant une petite inquiétude concernant la parution du premier numéro. Nous vous avons annoncé le 1^{er} avril, proposition émise lors d'un groupe de travail par peur des délais impartis, mais l'équipe du cri de l'ormeau plus ambitieuse et impatiente de voir naître ce magazine pensait au 24 février. Alors le premier numéro verra le jour et s'en aucun problème le 24 février.

- **Explications sur la répartition des rédactions.**

Proposition d'une aide méthodologique qui a rassuré l'ensemble des membres

A rédiger : page infos culturelles locales / artistes - les pages pays - le chuchumuchu (Les professionnels du cri de l'ormeau proposent leur aide pour la première édition voire les autres en ce qui concerne le chuchumuchu)

Charte graphique : plusieurs couleurs avaient été évoquées mais une préférence pour le bleu sans voir de rendu avait été spécifiée (couleur du département). Pour les professionnels du cri de l'ormeau, le bleu est trop proche du noir donc de l'édition du cri de l'ormeau des côtes d'Armor et il faut faire attention que ce magazine ne soit pas assimilé au CG. 2 propositions de 1^è page ont été faite : blanc et rouge. A l'unanimité le rouge

Structuration de l'info : se fera par canton et non par communauté de communes (cf pb Moréac et disproportion entre Pontivy communauté et les autres. Comme il ya 6 cantons, il faudra utiliser 6 couleurs)

IMPORTANT : Il faut que l'information sur les initiatives culturelles se déroulant sur le territoire courant MARS/AVRIL puisse être transmise au cri de l'ormeau avant le 15 février 2010 afin d'intégrer la partie agenda culturel du magazine, (partie gratuite).

- contact@cridelormeau.com ou paysdepontivy@cridelormeau.com

Image : Le logo : faire travailler l'idée de puzzle

Nb de page : à re-définir, les perspectives étaient de 24 pages (cf limites annonceurs extérieurs).

Annonceurs :

En ce qui concerne les annonceurs, il est bien entendu comme il avait été spécifié que le Mac Do n'intégrerait pas la partie encart. (Tjrs en rapport avec une éthique). Cibler des annonceurs plus en relation avec la culture.

Pour faciliter le financement du magazine culturel, des annonceurs potentiels de tout le département 56 pourront acheter des encarts. Le cri de l'ormeau s'engage à ce que les pages de couverture soient uniquement vendus aux acteurs culturels du Pays, et que les annonceurs extérieurs au pays ne soient pas prioritaires pour toute forme d'encart quel qu'il soit. Le cri de l'ormeau s'engage aussi à respecter un certain équilibre majoritaire pour le territoire.

Aspect rédactionnel :

- *Une question d'une personne de la plénière* : Si j'achète une page, un encart alors que je suis organisateur d'une manifestation aurais je le privilège d'avoir plus de rédactionnel ?

- *Réponse cri de l'ormeau* : Si vous achetez un encart, effectivement le rédactionnel sera traité autrement, nous ajouterons des informations complémentaires.

- *Question* : Ceci veut dire qu'une association qui a plus de moyen financier aura son information mieux traitée ?

- *Réponse cri de l'ormeau* : L'info ne sera pas mieux traitée, toutes les informations nécessaires pour valoriser l'événement seront transmises, (l'info est bien traitée même sans apport financier), mais, s'il y a, en plus, un achat d'encart, on ajoutera des informations complémentaires au rédactionnel de base. On sait aussi se rendre compte et tenir compte d'une asso qui n'a pas de moyens. On n'est pas lié à ce point à l'argent.

Attention, si tout le monde se dit « pas besoin de payer mon info y sera », on n'aura plus de recette, les subventions ne couvrent pas à 100% le coût du magazine.

Pour la sortie de la première édition du magazine culturel, le comité de rédaction doit collecter les infos et rédiger les différentes parties ci-dessus définies pour grand maximum début février. Il faudrait organiser une réunion entre le 10 et le 15 janvier pour finaliser les choses avec l'aide méthodologique du cri de l'ormeau.

Cette **réunion du comité de rédaction**, suite aux conditions météorologiques et aux épidémies de grippe...**se fera le 21 janvier 2010 à 18h à la salle Scaouet de Baud**, juste avant la rencontre des groupes de travail. Il est demandé aux membres du comité de rédaction de venir avec des propositions écrites d'articles selon ce qui a été défini ci-dessus.

Groupe 2 : Coordonner les initiatives culturelles

Rapporteur : Naïg GOHEL

Animateur : Lionel EPAILLARD

Etaient présents dans ce groupe : Naïg GOHEL (Polyculture + MCC), Jeannine HAMON (Arts et renaissance), Jean Paul CORFMAT (St Allouestre), Erwan LE SAUCE (comité des fêtes Kergrist), Cécile GOUALLE (Kan ar Bobl + RBG), Loïc DELANOUE (auteur, conteur), Lionel EPAILLARD (Les Arts Paisibles), Pascale GUYADER (adjointe culture Baud), Anaëlle LE VELLY (les tréteaux du Blavet), Valérie SERRES (artiste)

Objectifs :

- Mutualisation emploi et matériel technique : lancement enquête
- Actions impulsant la mise en réseau des acteurs culturels

Le groupe a traité différents sujets depuis sa création:

- mise en réseau des acteurs culturels via une base de données/fiche identitaire, réalisé, en ligne, en cours de fonctionnement.
- Mutualisation de l'emploi
- Mutualisation du matériel technique
- Développer et soutenir des projets ; « mise en réseau des chorales », « mémoire du pays en cartes postales »...

Quatre thématiques lourdes, certaines ont trouvé écho via la création de bases de données, mais d'autres restent abordés de façon plus vaste et sans réellement percevoir quelles peuvent être les solutions. Sujets abordés trop tôt, nécessité de prendre un peu plus de recul ou effectuer des états des lieux en diffusant des enquêtes.

- Mutualisation emploi et matériel technique : lancement enquête

En ce qui concerne la mutualisation du matériel technique, le groupe n'a pas jugé suffisamment opportun de créer un parc de matériel sur le territoire. Il ne faut pas faire de l'ombre ou ignorer l'économie culturelle existante ; il existe sur notre territoire des entreprises de location de matériel technique, il est préférable de les faire travailler. On s'est aperçu après de multiples discussions que les acteurs culturels souhaitent se mettre en lien pour s'échanger des compétences ou du matériel. Ce qu'il manque c'est une base de données facilitant ces échanges. Pour ce faire une enquête est en étude au sein du groupe afin de la diffuser auprès des acteurs culturels du territoire et de recenser le matériel qui peut être prêté, échangé, loué, ainsi que d'identifier les compétences pouvant être mises à disposition. Cette enquête sera diffusée fin janvier. Suite aux retours, la base de données pourra être établie et sera mise en ligne sur le site du Pays de Pontivy..

En ce qui concerne la mutualisation de l'emploi, le groupe est arrivé au bout de ce qu'il pouvait faire. Pour les acteurs de ce groupe, lancer seul une réflexion sur la mutualisation de l'emploi dans le secteur culturel n'est pas suffisamment pertinent, par contre associer tout le milieu associatif et les partenaires tel que activy, pole emploi, chantiers d'insertion serait beaucoup plus intéressant pour tous et le territoire.

Le groupe propose de faire un état des lieux des besoins en terme de mutualisation de l'emploi au sein du milieu culturel en lançant une enquête (celle-ci étant à l'étude auprès des différents membres du groupe de travail). D'établir une analyse et si effectivement on observe de réelles demandes et besoins, on interpellera le conseil de développement afin de se saisir de cette problématique pour traiter, développer, accompagner une démarche globale concernant tout le milieu associatif du territoire.

Pour les deux enquêtes en cours d'études, les membres du groupe ont jusqu'au 15 janvier pour faire remonter des modifications, suggestions. Suite à ces retours celles-ci seront diffusées fin janvier.

- Actions à privilégier pour impulser la mise en réseau des acteurs

Le groupe souhaite se concentrer sur du concret et de la mise en œuvre d'action facilitant la mise en réseau des acteurs culturels du territoire. L'action sur laquelle ils souhaitent évoluer concerne la création d'un réseau de diffusion de spectacles vivants sur le territoire. Problématique commune des élus adjoints à la culture, des associations, et des artistes.

Une élue référente culture, pascale Guyader, adjointe à la culture de Baud est venue parler des réflexions qu'avaient les élus référents culture et les orientations qu'ils souhaitaient voir naître, dont la mutualisation d'une programmation de spectacle vivants sur le territoire.

Parce que nous sommes convaincus que l'accès à la culture est indispensable à la formation de la pensée et à l'appréhension d'un environnement complexe, que le regard artistique n'a rien d'immédiat, qu'il se forme par le contact avec les œuvres, les esthétiques et par la rencontre avec les artistes. Cette proposition de mise en réseau va dans ce sens et permettra au plus grand nombre d'appréhender ce milieu artistique.

Pascal Guyader pense que si les acteurs culturels et les élus se mettaient ensemble à réfléchir sur une articulation de programmation sur le territoire ça n'en serait que bénéfique. Cet échange permettrait aux élus de se former au milieu artistique, aux difficultés rencontrés par les artistes, aux conditions d'accueil... Puis la mutualisation permettrait de réduire les coûts des spectacles, des frais de déplacement, techniques, de communication et permettraient de créer une réelle action à l'échelle pays sur un bassin de population de 85 000 habitants.

Suite à cet exposé, les membres du groupe souhaitent participer à la prochaine réunion des élus référents culture afin de proposer une articulation et réfléchir ensemble sur la mise en œuvre de cette initiative.

Avant cette étape, pour être dans l'efficacité, les membres de ce groupe souhaitent constituer une commission composée de deux ou élus référents culture, deux représentants d'associations et deux artistes avec l'accompagnement de Sylvie. Le but de cette commission sera de préparer la rencontre avec les élus référents et réfléchir sur un squelette de fonctionnement. Cette commission permettrait aussi de rencontrer des personnes pouvant nous relater certaines expériences comme « un automne autrement » sur le pays d'Auray et autres...

Constitution de la commission :

Artistes : Lionel EPELLARD et Loic DELANOUE

Elus référents culture : Pascal GUYADER et Murielle LE DOUARON

Association : Jeannine HAMON et NAIG GOHEL

Pour être dans les délais pour les demandes de subventions, il faut que cette commission se réunisse fin janvier début février.

Groupe 3 « Vitrine / temps fort/forum en direction des populations »

Rapporteur : Yves Marie LE TEXIER

Animateur :

Etaient présents dans ce groupe : Elisabeth LERAY (MCC), Catherine DEOTTO (Cri de l'Ormeau), Gaspard VERDURE (Cri de l'Ormeau), Cathy ANNIC (artiste), Yves Marie LE TEXIER (président commission culture CD), Laura MAHE (AMISEP), Françoise RAMEL FLAGEUL (présidente commission mixte culture), Nicolas ROUTHIER (auberge de jeunesse), Yves (AMISEP)

Depuis 5 rencontres ce groupe se cherche, avance, recule, avance. Les personnes constituant ce groupe ne sont jamais les mêmes à la différence des autres groupes. Lors de ce temps nouveau temps de travail le groupe 3 a travaillé sur des propositions d'actions en lien direct avec l'actualité du projet culturel. Afin de s'y consacrer entièrement, le groupe souhaite que la plénière vote la mise en œuvre ou pas des propositions suivantes.

Proposition n° 1 :

Au lieu de créer un temps fort, appuyons nous sur l'existant.

Le premier événement porté, soutenu par le projet culturel et à l'échelle Pays c'est la mise en réseau des chorales.

L'action : 4 concerts sur 4 Communautés de communes avec un public pratiquement assuré. Lancement des chorales le 26 mars.

Pourquoi ne pas envisager de se greffer sur cette initiative pour promouvoir/échanger sur le projet culturel auprès de la population ?

Pourquoi ne pas en profiter pour distribuer le premier numéro du cri de l'ormeau ?

Françoise Ramel Flageul, se propose d'être la référente pour élaborer la stratégie de promotion et invite les personnes intéressées à la rejoindre lors de la prochaine rencontre des groupes de travail.

Proposition n° 2 :

Lancement du magazine culturel du cri de l'ormeau à ne pas manquer...C'est un événement sur le territoire : la première pierre du projet culturel.

Il faut se mobiliser du 24 au 27 février 2010 : Plusieurs actions souhaitables :

Action 1

- L'idée première : Dans chaque commune, le même jour vendredi 26 février 2010 à la même heure (à l'heure de l'apéro), sur la place de l'église (ou lieu stratégique) un crieur de nouvelles (costumé) annonce la naissance du cri de l'ormeau avec une petite équipe pouvant proposer un petit vin chaud et distribuant le premier numéro et invitant la population à continuer les festivités lors de concert s organisés sur le territoire ?

Le groupe trouve que c'est trop ambitieux pour le temps restant, (un mois ½), et propose de restreindre l'intervention sur chaque canton.

APPEL A TOUS CEUX QUI SERAIENT PARTANT POUR LANCER LE CRI DE L'ORMEAU

Venez rejoindre le groupe de travail N°3 pour organiser les interventions.

Action 2

- On liste les propositions de manifestations culturelles lors du week-end du 26 au 28 février 2010 et on invite la population lors de cette programmation à découvrir le magazine du cri de l'ormeau (distribution des magazines) – prévoir un concert ou évènement sur toutes les communautés de communes ou canton ?
 - Opéra des gueux à Pontivy
 - Fest Noz à Cléguérec
 - Concert aux cafés des anges
 - Concert au p'tit Zef
 - Autres ?

A coordonner pour mi février

Lors du vote en plénière les deux propositions étaient assez bien accueillies. Toutes les deux sont validées par la majorité et ont créé une forte participation et une envie de construire.

La proposition N°2 est très pertinente pour lancer le cri de l'ormeau.

Il faut de suite mobiliser. Informer les élus référents de cette initiative. Le réseau des acteurs culturels

L'idée de lancer un cri de l'ormeau en même temps dans certaines communes, plait par son côté décalée, originale. Les villes à cibler sont peut être (Pontivy, Cléguérec, Locminé, St Jean brevelay, Baud, Rohan).

Les membres de la plénière valident le fait de sensibiliser la population sur les cantons, on doit même pouvoir selon la mobilisation pouvoir aller à plusieurs endroits sur chaque canton. A définir.

On a des compétences Il faut les solliciter et les exploiter.

Pour ne pas que ce soit trop contraignant, chaque idée d'intervention, mais à la même heure est pertinente et bienvenue :

- Le passage lentement d'une voiture avec un porte voix et distribution du magazine culturel
- Un jardinier avec une brouette remplie de magazines culturels
- Le crieur sur une caisse de vin et son porte voix offrant un verre de vin chaud et un magazine culturel
- Solliciter la fanfare de rue de Baud
- Le cri, peut se faire avec une voiture sono et finir sur la place de la commune par une distribution du magazine.
-

Ne pas oublier d'informer les maires des communes concernées de ces interventions et demander l'autorisation pour occuper les lieux choisis.

Avis cri ormeau : il est bien de marquer le coup pour que l'arrivée du cri de l'ormeau soit identifiée. L'idée des crieurs est intéressante, elle est à conserver et à travailler. Ne pas s'engager dans un gros évènement démesuré, les délais ne nous le permettent pas. Créer un évènement simple et pertinent ! Une intervention dans chaque canton c'est bien. Coupler dans le week end avec des concerts, ex ; au café des anges, au p'tit zef... c'est encore mieux.

Quelques personnes se sont déjà inscrites pour participer à cette mobilisation :

Nicolas ROUTHIER, Christophe HUBERT, Joel LAUDRIN, Hélène Le JEUNE, Lionel EPAILLARD, Loic DELANOUE, Valérie SERRES, Sylvie TIGER, Yves MARIE LE TEXIER

Venez compléter cette liste de frapadingues !

4 – Petite réflexion

Afin de savoir sur quel évènement il fallait se raccrocher pour promouvoir le projet culturel, une discussion s'est engagée à propos des villes centres s'appropriant l'offre culturelle.

La question s'est posée dans le cadre de la Pondi parade : Mobilisation d'acteurs du Pays de Pontivy pour organiser et constituer une parade, déambulant en amont de la fête de la musique proposée par la ville de Pontivy.

Il s'est avéré très vite que ce n'était pas opportun de se raccrocher à ce projet pour promouvoir le projet culturel puisque que cette initiative se greffait déjà sur la fête de la musique.

Certaines personnes de la plénière nous ont émis comme argument, le fait que Pontivy n'était pas l'endroit pertinent pour soutenir une telle initiative comme Pondi parade. Que le projet culturel ne devait pas soutenir des villes qui avaient seule la possibilité d'organiser des manifestations culturelles.

De là d'autres personnes (Cécile et Sylvie), se sont demandées pourquoi Pontivy n'était pas le bon endroit ? La ville de Pontivy a un service culturel proposant des initiatives faisant parties du paysage culturel du Pays.

Pour information : Christophe Marchand, adjoint à la culture de la ville de Pontivy, porte un intérêt à l'évolution du projet culturel du territoire, il est omniprésent aux réunions des élus référents culture. Pour l'instant il n'est pas encore dans la démarche de collaborer avec d'autres acteurs hors ville de Pontivy, hors Pontivy communauté.

Attention, c'est bien de travailler avec les communes rurales mais il faut faire attention de faire collaborer les petites communes et les communes un peu plus importantes.

5 – Site Internet du Pays de Pontivy

- Présentation en direct du site

Un participant signale qu'à ce jour, peu d'acteurs culturels ont rempli leur fiche signalétique. A savoir que le lancement du site ne s'est effectué que le 16 novembre et que l'information auprès de tous les acteurs culturels n'est pas encore diffusée ? Nous attendons la réalisation d'un tract à distribuer au sein de nos différents réseaux.

Une démonstration du site a été effectuée.

Ce qu'il en ressort : la partie culturelle est peu attractive, il faudrait à présent l'analyser et faire des propositions de modifications, d'évolution. Un travail en collaboration avec un graphiste, concepteur de site pourrait être assez pertinent.

Lors des futurs temps de travail du groupe 1, ceux-ci vont décortiquer le portail culturel et émettre des suggestions afin d'améliorer la présentation et l'attractivité.

Le cri de l'ormeau nous signale que l'agenda culturel que l'on trouvera sur leur site viendra alimenter notre partie agenda culturel.

Cohérence avec le magazine culturel papier, gain de temps, pertinent.

<http://www.pays-pontivy.fr/>> <http://www.pays-pontivy.fr>

Prochaine Rencontre

Jeudi 21 janvier 2009 à partir de 19h30

Salle Scaouet - BAUD